

Image not found or type unknown



Enfant de 8 ans sur facebook ??

Par **ChristelletFranck**, le **07/09/2012 à 10:10**

Bonjour,
Je viens aujourd'hui vers vous parce que je ne trouve pas de texte de loi précis qui dit qu'un enfant de 8 ans n'a rien à faire sur facebook ou un autre réseau social.
Mon conjoint séparé depuis 7 ans de la mère de son fils pour qui il a un droit de garde et d'hébergement a découvert qu'il a un compte facebook depuis plus d'un an sur lequel il joue au poker même avec sa propre mère !!!
Sur le site de facebook qui parle d'âge légal pour avoir un compte il est dit que avant 13 on ne peut pas aller sur le réseau mais c'est tellement simple de faire un faux compte et frauder pour en ouvrir un quand même.
Nous sommes actuellement encore en procédure en cour d'appel pour obtenir la garde de cet enfant et personne ne sait nous dire quoi faire alors que cet épisode n'est qu'un détail par rapport au mauvais traitement qu'il subit et à l'aliénation parentale qu'elle a mis en place pour que le gamin déteste son père ...
Bref une situation bien compliquée, à l'aide !!!